1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Collodion

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Produit de maquillage destiné à la réalisation d'effets spéciaux.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Maqpro
2 ter rue Alasseur
75015 Paris

Téléphone : 01 42 25 10 11
Mail : maqpro.usine@orange.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 40 05 48 48
Centre antipoison de Paris
Hôpital Fernand Widal
200 rue du Faubourg St Denis
75475 Paris Cedex 10

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Produit extrêmement inflammable.

2.2 Eléments d'étiquetage

R12 : extrêmement inflammable.
R19 : peut former des peroxydes explosifs.
R22 : nocif en cas d'ingestion.

S7/9 : conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
S16 : conserver à l'écart de toute source d'ignition ; ne pas fumer.
S51 : utiliser seulement dans une zone bien ventilée.

2.3 Autres dangers

Néant.

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Voir 3.2 mélange.

3.2 Mélanges

Substances	Composition	N°CAS
Nitrocellulose mouillée à l'isopropanol	< 10%	9004-70-0
Alcool surfin	20%	64-17-5
Ether rectifié	70% à 80%	60-29-7

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation :	Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
En cas de contact avec la peau :	Laver immédiatement à grande eau.
En cas de contact avec les yeux :	Laver immédiatement pendant 15 min en écartant bien les paupières. Si nécessaire consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion :	Si la quantité est peu importante (pas plus d'une gorgée) rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction appropriés : Mousse, poudre d'extinction, eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Refroidir à l'eau les réservoirs exposés au feu.
Eviter l'accumulation de charge électrostatique.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome isolant.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Contenir le produit à l'aide de produit absorbant.
Ne pas apporter de source de chaleur, ni flamme, ni étincelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Tenir les récipients hermétiques fermés.

Protection contre le feu et l'explosion : Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Ne pas fumer.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais et ventilé. Stocker à l'écart d'agents oxydants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de maquillage destiné à la réalisation d'effets spéciaux.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ether : VME : 400 ppm (1200mg/m^3)
VLE : 500 ppm (1500mg/m^3)

Ethanol : VME : 9500mg/m^3 soit 5000 ppm
VLE : 1900mg/m^3 soit 1000 ppm

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : Travailler dans un endroit ventilé et masque si exposition prolongée.
Protection des yeux : Port de lunettes.
Protection des mains : Port de gants adéquats.
Protection individuelle : Vêtement antistatique.

Protection de l'environnement : Capter les vapeurs à leur point d'émission.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Liquide visqueux.
Odeur :	Caractéristique.
Couleur :	Incolore à jaune clair.
Température d'auto inflammation :	170°C.
Point éclair :	<-40°C.
Densité :	0.76 à 20°C.

9.2 Autres informations

Aucune.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ne pas mettre en contact avec des oxydants puissants.
Le mélange des vapeurs d'éther et d'oxygène détonne violemment au contact d'une flamme ou d'une étincelle.

10.2 Stabilité chimique

Chimiquement stable dans les conditions normales d'utilisation industrielle, à l'abri de l'air.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Condition à éviter

Eviter le séchage par évaporation des solvants composants.
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produit de décomposition dangereux

Sous l'action de la lumière, oxydation lente donnant naissance à des peroxydes peu volatils, composés explosifs.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Symptômes similaires à ceux d'une intoxication alcoolique : excitation psychique, céphalées avec vertiges, nausées ; risque de somnolence pouvant aller jusqu'à la perte de connaissance.

Irritation primaire cutanée : Le contact cutané répété entraine un assèchement de la peau.

L'éther peut être à l'origine d'une toxicomanie appelée éthéromanie.

Ether : DL 50 vo/rat : 1210 mg/kg
CL 50 inh/rat : 42000 ppm/180 min.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité
Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Donnée non disponible.

12.6 Autres effets néfastes
Donnée non disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthode de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit suivant la réglementation en vigueur.

Emballage contaminés: Respecter la législation en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Types de transport	IMDG (Mer)	ADR (Route)	RID (Rail)	OACI/IATA (Air)
Numéro ONU		2059		
Classe		3		
Groupe de l'emballage		II		
Code de danger		33		
Autre information utile				

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

F+ : extrêmement inflammable.
Xn : nocif.

R12 : extrêmement inflammable.
R19 : peut former des peroxydes explosifs.
R22 : nocif en cas d'ingestion.

S7/9 : conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
S16 : conserver à l'écart de toute source d'ignition ; ne pas fumer.
S51 : utiliser seulement dans une zone bien ventilée.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Maladies professionnelles : tableau n°84.

16. Autres informations

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances.
Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis-à-vis du produit concerné.
Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.